



LE DOSSIER DE L'USAGER

COMMENT AMÉLIORER LES PRATIQUES ?

La composition, la tenue, la transmission et la circulation du dossier de l'utilisateur font appel à des sources juridiques multiples, variées, et en évolution. Ce recueil de données personnelles, voire de données sensibles, implique également de connaître les droits et les obligations issues de la loi Informatique et Libertés, et d'anticiper les évolutions issues du règlement européen sur la protection des données (adopté le 14 avril 2016, et applicable en 2018).

Outil de communication, de coordination et d'information entre les profes-

sionnels et avec la personne, il est un élément primordial de la qualité de la prise en charge. Il est également un révélateur des pratiques en matière de respect des droits de la personne, de secret professionnel et de continuité de la prise en charge. Il constitue enfin, de manière accessoire, un élément central de preuve dans le traitement des réclamations et des contentieux, impliquant une réflexion sur les écrits professionnels en lien avec les contentieux potentiels.

OBJECTIFS

- Maîtriser les dispositifs juridiques relatifs au dossier de l'utilisateur illustrés de jurisprudences, de cas pratiques et de recommandations de bonnes pratiques (HAS, ANESM)
- Identifier les fondements d'une réflexion sur les axes d'amélioration des pratiques professionnelles relatives au dossier de l'utilisateur
- Analyser les évolutions en cours et clarifier leurs enjeux en matière d'échanges d'informations, de traçabilité et d'écrits professionnels, pour les anticiper

CONTENU

Préambule : responsabilités relatives à la prise en charge et à l'accompagnement de la personne

Les mécanismes de responsabilité

La charge de la preuve des obligations de l'établissement et des professionnels vis-à-vis de la personne et l'importance de la traçabilité : exemples issus du droit de la santé, de l'action sociale et des familles, du droit de la consommation, de la loi Informatique et Libertés

Le dossier de la personne

Objet, logiques et finalités du dossier, propriété du dossier

Contenu du dossier : du droit à la pratique, décrypter la multiplicité des sources de droits et de recommandations de bonnes pratiques

Structuration du dossier : unicité du dossier pour la personne, diversité des supports et/ou des droits d'accès : entre secret professionnel et continuité de la prise en charge

Modalités d'archivage, délai de conservation et droits d'accès

Les écrits professionnels

Traçabilité, écrits professionnels, brouillons et notes personnelles : place de ces écrits dans le dossier

Les écrits utiles, inutiles, hors sujet ou prohibés

Les missions et responsabilités respectives des professionnels dans la tenue du dossier

Traitement de données personnelles et réglementation Informatique et Libertés

Principales obligations et sanctions issues de la Loi Informatique et Libertés

Les principales modifications issues du règlement européen sur la protection des données adopté le 14 avril 2016

Prérequis

Connaissances professionnelles relatives à la fonction exercée

19 juin 2017 Paris 316€ par personne 1 jour 01 53 98 95 03 formation@fehap.fr	Janvier
	Février
	Mars
	Avril
	Mai
	Juin
	Juillet
	Août
	Septembre
	Octobre
	Novembre
	Décembre

PUBLICS

- Cadres dirigeants
- Cadres intermédiaires et de proximité
- Cadres fonctionnels
- Juristes
- Qualificatifs

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive alternant :

- apports juridiques et méthodologiques
- études de cas
- analyse des pratiques
- ateliers pratiques

INTERVENANT

- Juriste spécialisé dans le secteur sanitaire, social et médico-social